

Roissy, 9 avril 2020

Le Groupe Air France-KLM, Air France et KLM mènent des discussions approfondies avec leurs gouvernements respectifs et des institutions financières

Depuis le début de la crise du COVID-19, le Groupe a mis en place des mesures adaptées pour protéger ses passagers et son personnel, ainsi que pour préserver les conditions de sa viabilité financière.

Face aux mesures de plus en plus strictes prises par de nombreux pays, incluant la restriction des possibilités de déplacement ou la fermeture des frontières, le groupe Air France-KLM a drastiquement réduit son activité de vol, qui sur les prochains mois devrait être inférieure à 10% des niveaux de l'an dernier.

Le Groupe a pris des mesures importantes depuis le début de la crise qui comprennent entre autres :

- La négociation avec les gouvernements du report de paiement de taxes (aviation civile, solidarité...), de cotisations sociales et de diverses redevances ;
- La négociation avec les lessors et les aéroports de reports de paiements ;
- Des mesures de réduction de coûts, estimées à ce stade à 500 millions d'euros en 2020, en hausse de 300 millions d'euros par rapport aux annonces précédentes ;
- La possibilité de retrait anticipé de certaines sous flottes d'avions ;
- La mise en œuvre par Air France de mesures d'activité partielle et la souscription de KLM aux "Mesures transitoires d'urgence pour l'emploi durable" (NOW), qui devraient engendrer une économie évaluée à ce stade à environ 1,1 milliard d'euros en 2020 ;
- Une révision du plan d'investissement qui sera réduit d'au moins 700 millions d'euros en 2020, soit 350 millions d'euros de plus par rapport aux annonces précédentes, et auxquels s'ajoutera l'impact de la baisse d'activité en propre et des clients tiers sur les investissements de maintenance.

En solidarité avec l'ensemble des salariés, les membres du conseil d'administration d'Air France-KLM, sa Présidente et son Directeur Général participeront également à l'effort dans le cadre des mesures applicables aux salariés du groupe, avec une réduction similaire de leur rémunération.

Avec la poursuite de la crise, les conditions d'une reprise restent incertaines, à la fois sur nos opérations aériennes, mais plus globalement sur le calendrier du redressement économique et de la demande.

Nos meilleures estimations actuelles intégrant les mesures susmentionnées mettent en évidence qu'en l'absence de financements complémentaires un besoin de liquidité est attendu au troisième trimestre 2020.

En conséquence, le Groupe Air France-KLM, Air France et KLM, mènent des discussions approfondies avec leurs gouvernements respectifs et des institutions financières afin de disposer des ressources qui leur permettront de sécuriser et soutenir les niveaux de liquidités adéquats, par tous les moyens notamment dans le cadre de l'Encadrement Temporaire de la Commission européenne relatif aux aides d'État publié le 19 mars 2020.

À ce stade, compte tenu des différentes options actuellement envisagées et de la qualité des discussions avec les deux États et les partenaires financiers, le Groupe Air France-KLM est confiant dans la possibilité d'obtenir les financements nécessaires pour faire face à l'ensemble de ses obligations financières à venir et lui permettre d'assurer la reprise de son activité au-delà de la crise actuelle.

« Nous faisons face à une crise sans précédent qui affecte sans aucune exception le secteur aérien, et fait peser beaucoup d'incertitudes sur les perspectives du transport aérien. Depuis le début de cette crise, le groupe Air France-KLM met tout en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire de ses collaborateurs et de ses clients et, sur le plan financier, pour préserver ses liquidités à court terme et préparer son futur. Des mesures d'urgence ont été rapidement mises en œuvre pour réduire nos coûts et nos investissements » a déclaré Benjamin Smith, directeur général d'Air France-KLM. « Je salue l'engagement exceptionnel de nos collaborateurs, qui donnent le meilleur d'eux-mêmes dans cette période difficile, notamment les équipes opérationnelles qui permettent les vols de rapatriement de nos compatriotes et le transport de matériel médical vers la France et les Pays-Bas. Il est aujourd'hui clair qu'un

soutien des deux gouvernements français et néerlandais est nécessaire pour faire face à nos besoins de liquidités et nous permettre de poursuivre nos activités quand la crise sera terminée. Les discussions avec eux et avec nos partenaires financiers se poursuivent, et j'ai confiance dans leur volonté de nous soutenir pour l'avenir du groupe Air France-KLM, qui est un acteur essentiel pour l'emploi et l'économie de deux nos nations, dont nos compagnies font voler les couleurs dans le monde entier.»

Contact Investisseurs

Olivier Gall

+33 1 49 89 52 59

olgall@airfranceklm.com

Website: www.airfranceklm.com

Wouter van Beek

+33 1 49 89 52 60

wouter-van.beek@airfranceklm.com

Contact Presse

+33 1 41 56 56 00